TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE GREC

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

David-Artur Daix – Cécile Corbel-Morana

Coefficient : 3.
Durée : 6 heures.

Soixante-dix-neuf candidats se sont inscrits cette année à la nouvelle épreuve commune de « traduction et commentaire d'un texte grec ». Soixante-treize candidats ont effectivement composé. Comme l'an dernier, il n'est pas inutile de rappeler la définition de l'exercice telle qu'elle a été précisée dans le Journal Officiel :

> Épreuve de langue et culture ancienne [...] : Traduction et commentaire (durée : six heures), liés à la thématique du programme, d'un texte latin ou grec d'une page environ, accompagné d'une traduction partielle en français. L'épreuve comprend une version portant sur la partie du texte non traduite et un commentaire.

Le sujet de cette année était tiré du *Panégyrique* d'Isocrate (§ 149-155) et se présentait sous la forme d'une page unique où la partie bilingue et la version se distinguaient nettement pour en faciliter la lecture comme la traduction.

La version comptait 121 mots, comme l'an dernier, soit les deux tiers environ d'une version traditionnelle, et se trouvait placée à la toute fin du texte (cela ne sera évidemment pas toujours le cas et dépend à chaque fois des particularités du sujet retenu). Si l'on considère qu'avec trois heures de travail sur les six attribuées à l'épreuve, les candidats disposent en fait des trois quarts du temps alloué à l'épreuve commune de version grecque, cette longueur est plus que raisonnable.

Le texte proposé était tiré de l'un des discours d'Isocrate les plus célèbres. Très étroitement lié à la thématique au programme, cet extrait du *Panégyrique* illustrait bien l'attitude constante de l'orateur athénien face à la situation des cités grecques déchirées par des années de guerre intestine : il souhaite qu'elles mettent fin à leurs rivalités stériles pour s'unir enfin et assurer à toutes sécurité et liberté. Dans cette cause, Isocrate choisira successivement plusieurs champions. En 380 avant J.-C., quand il publie le *Panégyrique*, c'est encore derrière Athènes, à la veille de reconstituer sa ligue maritime, qu'il place ses espérances.

Malheureusement, pour la seconde année consécutive, les résultats de cette nouvelle épreuve sont décevants.

Pour les 73 copies que nous avons corrigées, les notes s'échelonnent de 17 à 0/20 (le zéro sanctionne une copie en tout point indigente : commentaire blanc et version inachevée, sans un mot de juste). À la différence de l'an dernier, les candidats qui ont rendu traductions (3) ou commentaires (6) blancs sont peu nombreux. Nous n'avons corrigé aucune copie entièrement vierge, même si celle qui a reçu 0/20 ne s'en distingue guère. C'est donc un progrès notable. Qui plus est, nous avons dénombré cette année parmi les admissibles huit candidats ayant composé l'exercice de traduction-commentaire en grec et, au finale, deux admis. Pour autant, la moyenne demeure basse et s'établit à 06,94/20, soit 2,65 points de moins que la moyenne de l'épreuve commune de version grecque (09,59/20 cette année).

Plusieurs raisons expliquent cette situation. D'abord, et contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la traduction qui fait chuter le plus la moyenne de l'épreuve, mais bien plutôt le commentaire. En effet, très souvent, cette partie des devoirs présente à la fois des défauts formels et des ignorances et contresens sur le fond. De plus, le danger de voir une bonne traduction ou un bon commentaire compromis par une mauvaise prestation dans la seconde moitié de l'épreuve contribue également à ces mauvais résultats. Certes, nous essayons de modérer les effets de ces « accidents » quand l'une des parties du devoir est vraiment méritante, mais ces efforts ne sauraient les compenser entièrement. Enfin, la raison essentielle derrière

cette décevante moyenne tient dans le nombre réduit de bons candidats qui présentent cette épreuve en grec. L'an dernier, 12 candidats sur 44 avaient obtenu la moyenne. Cette année, ils sont 16, soit quatre de plus seulement, alors que le nombre de copies a pratiquement doublé, de sorte que, même sans les copies indigentes qui avaient pesé si lourdement sur les notes en 2009, l'amélioration n'est que légère.

Si l'on considère que 36 copies, soit la moitié des devoirs effectivement composés, ont reçu une note inférieure à 07/20 (moyenne de l'épreuve), il est clair cette année encore que beaucoup de candidats ne se sont pas préparés avec sérieux à cet exercice et ne l'ont retenu que par défaut. Les lacunes observées tant en grec qu'en français, dans la traduction comme dans le commentaire, nous laissent penser qu'ils n'ont pas joué le jeu. C'est dommage.

Nous avons toutefois plusieurs motifs de satisfaction. Comme l'an dernier, nous observons que nos meilleures notes récompensent bien les candidats les plus méritants. Sur les 8 admissibles qui ont composé cette épreuve à l'écrit, 6 font partie de nos tout meilleurs candidats avec des notes allant de 13,5 à 17/20. De même, parmi les 14 sous-admissibles, 7 ont obtenu la moyenne à l'écrit à notre exercice. Autrement dit, sur 16 candidats à qui nous avons accordé 10/20 ou plus, 13 ont été admissibles ou sous-admissibles, soit plus de 80 %. Au finale, sur les 22 candidats à la nouvelle épreuve admissibles ou sous-admissibles, plus de 80 % ont obtenu une note supérieure ou égale à 07/20, c'est-à-dire à la moyenne de l'épreuve, quand 4 seulement n'ont pas passé cette barre.

Les résultats décevants auxquels nous sommes confrontés cette année encore ne constituent donc pas une anomalie, mais correspondent au niveau réel de la grande majorité des candidats que nous avons eu à évaluer. Si l'on peut s'en féliciter pour la valeur et la pertinence des épreuves de langues anciennes à l'écrit du concours, quelle que soit la forme qu'elles revêtent, force est de constater que, malheureusement, ce nouvel exercice de traduction et commentaire d'un texte grec n'a pas encore porté tous ses fruits. Tant que la plus grande partie de nos candidats continuera à ne retenir cette épreuve que par défaut au lieu d'en embrasser la préparation comme une véritable chance à la fois pour leur propre formation intellectuelle et pour leur réussite éventuelle au concours, nous risquons de voir se reproduire ce schéma.

Venons-en maintenant au détail du texte pour souligner les erreurs les plus fréquemment commises et rappeler quelques principes auxquels nous sommes attachés, tant pour l'exercice de version que pour celui du commentaire. Nous espérons que les quelques conseils qui suivent permettront aux candidats de mieux comprendre les attentes du jury et d'améliorer leurs résultats.

I. Traduction :

- ***Lignes 36-37 :***

Οὐ Κόνωνα μὲν ὃς ὑπὲρ τῆς Ἀσίας στρατηγήσας τὴν ἀρχὴν τὴν Λακεδαιμονίων κατέλυσεν, ἐπὶ θανάτῳ συλλαβεῖν ἐτόλμησαν…

Cette phrase constituait le premier membre d'une parataxe qui opposait le sort de Conon à celui de Thémistocle.

Il n'était pas nécessaire de connaître précisément l'histoire des Guerres Médiques ou de la Guerre du Péloponnèse pour comprendre la teneur de ce passage. Le vainqueur de Salamine est un personnage célèbre de l'histoire d'Athènes et le *Bailly* indiquait que Conon était un autre général athénien. Il suffisait donc de voir que les Perses avaient traité très différemment ces deux stratèges, conformément aux indices livrés à la fin du texte traduit : « En général, qui parmi leurs ennemis n'est pas revenu après avoir réussi ? Qui parmi leurs subordonnés n'a pas fini sa vie dans les tourments ? ».

Nous reviendrons rapidement à propos du commentaire sur le contexte historique. Pour l'heure, il suffit de noter que Conon est l'un de ces « subordonnés » des Perses (*τῶν ὑπ' ἐκείνοις γενομένων* l. 34) qui s'est finalement trouvé mal de cette alliance, quand Thémistocle, lui, est l'un de « leur ennemis » (*τῶν πολεμησάντων αὐτοῖς*, l. 32-3) qui s'en est bien trouvé.

Les Perses sont le sujet du verbe principal *ἐτόλμησαν* et de l'infinitif *συλλαβεῖν* qui en dépend. L'expression *συλλαμβάνω τινὰ ἐπὶ θανάτῳ* était donnée dans le *Bailly* à l'article de ce verbe et traduite par « arrêter quelqu'un pour le mettre à mort », avec renvoi à Isocrate. Une fois la construction bien vue, il n'y avait donc pas de difficulté à rendre correctement cette phrase, pour peu que l'on prenne garde que l'ensemble de la parataxe correspond à une tournure interrogative. Ainsi le *οὐ* initial doit-il se traduire par « n'est-il pas vrai que... ».

Malheureusement, de nombreux candidats, outre qu'ils n'ont pas fait attention au « ; » qui conclut la phrase, n'ont pas vu non plus que la forme *Κόνωνα* était un accusatif construit comme complément d'objet direct de l'infinitif *συλλαβεῖν* et ont cherché à en faire le sujet de *ἐτόλμησαν*.

Beaucoup n'ont pas non plus bien construit la proposition relative qu'ils ont souvent choisi de coordonner avec le verbe principal (par exemple : « [Qui parmi leurs subordonnés n'a pas fini sa vie dans les tourments ?] *Pas Conon, qui a détruit... et qui a osé... »). Sans poser de problèmes particuliers pour le sens, le temps du participe dans cette proposition était néanmoins difficile à rendre. En effet, l'aoriste dans *στρατηγήσας* ne marque pas l'antériorité comme c'est généralement le cas, mais coïncide avec l'action exprimée par le verbe conjugué *κατέλυσεν* pour en préciser les circonstances. Un substantif traduit peut-être mieux un tel tour en français qu'une forme verbale où le temps intervient nécessairement. La préposition *ὑπέρ* n'avait pas ici une valeur locale, mais son sens figuré habituel : « au service de, pour la défense de ». Enfin, la meilleure traduction de *τὴν ἀρχὴν τὴν Λακεδαιμονίων* était simplement « l'empire lacédémonien *ou* la puissance lacédémonienne », mais non « le commandement » et encore moins « le gouvernement ».

- Conon, qui, comme général au service de l'Asie, avait abattu la puissance lacédémonienne, n'osèrent-ils pas l'arrêter pour le mettre à mort...

- ***Lignes 37-38 :***

... Θεμιστοκλέα δ' ὃς ὑπὲρ τῆς Ἑλλάδος αὐτοὺς κατεναυμάχησε, τῶν μεγίστων δωρεῶν ἠξίωσαν;

Cette phrase a donné lieu à plusieurs fautes de construction, souvent reprises à l'identique du segment précédent (et que nous n'avons comptées qu'une fois), auxquelles s'ajoutait généralement une interprétation fautive de la parataxe.

La particule *δέ*, annoncée par *μέν* dans le premier membre de phrase, avait une valeur adversative. La façon la plus judicieuse de rendre cette parataxe consistait à subordonner ce 2e membre de phrase au premier par une conjonction comme « alors que, tandis que, quand » (le grec a tendance à coordonner là où le français subordonne).

La construction est strictement parallèle au segment précédent. Les Perses sont le sujet du verbe principal *ἠξίωσαν*, Thémistocle son objet, tandis que le génitif sert de complément second. Avec l'article, le superlatif devient relatif.

Dans la relative, nous avons déploré énormément de fautes d'orthographe en français sur le verbe « vaincre », que les candidats inventent des formes (« il *vaincut ») ou qu'ils ignorent la règle d'accord du participe passé (« qui les a *vaincu »).

- ... quand ils jugèrent Thémistocle, qui, au service de la Grèce, les avait vaincus dans un combat naval, digne des plus grandes récompenses ?

- ***Lignes 38-39 :***

Καίτοι πῶς χρὴ τὴν τούτων φιλίαν ἀγαπᾶν...

Suit une série d'interrogations rhétoriques destinées à susciter l'indignation des Grecs.

La particule *καίτοι* signifie ici « et en vérité » plutôt que « cependant ». Le tour est impersonnel et le sujet sous-entendu désigne cette fois les Grecs. La traduction du verbe *ἀγαπάω-ῶ* a donné lieu à de nombreuses maladresses. Ni « aimer », ni « marquer de l'affection » ne convenaient. À la rigueur, on pouvait employer « chérir ». Le *Bailly* proposait « se satisfaire de » ; « apprécier » convenait également. Notons que l'usage du démonstratif en fonction de complément du nom est plus insistant que celui de l'anaphorique et qu'il valait

mieux traduire « l'amitié de ces gens-là » plutôt que « leur amitié » (d'autant que le démonstratif de deuxième personne est naturellement péjoratif en grec, ce qui correspondait très bien au contexte).

➢ Et en vérité, pourquoi devons-nous apprécier l'amitié de ces gens-là...

- ***Lignes 39-40 :***

... οἳ τοὺς μὲν εὐεργέτας τιμωροῦνται, τοὺς δὲ κακῶς ποιοῦντας οὕτως ἐπιφανῶς κολακεύουσιν;

Cette double proposition relative a pour antécédent le démonstratif *τούτων*. Elle est construite autour d'une parataxe adversative qui met l'accent sur les objets des verbes *τιμωροῦνται* et *κολακεύουσιν*. Le sens reprend simplement la parataxe initiale : les Perses « tirent vengeance » (*τιμωροῦνται*, moyen) de « leur bienfaiteurs » (*τοὺς μὲν εὐεργέτας*), alors qu'ils « flattent » (*κολακεύουσιν*) « ceux qui leur font du mal » (*τοὺς δὲ κακῶς ποιοῦντας*). Dans le second membre de la parataxe, l'adverbe *ἐπιφανῶς* porte sur *κολακεύουσιν* et *οὕτως* sur *ἐπιφανῶς* : « si manifestement ». Enfin, l'expression *κακῶς ποιεῖν τινα*, « faire du mal à quelqu'un » est un hellénisme très courant dont l'objet, évident ici puisqu'il s'agit du sujet de la phrase, les Perses, n'est pas exprimé.

➢ ... qui punissent leurs bienfaiteurs, quand ils flattent si ostensiblement les auteurs de leurs maux ?

- ***Ligne 40 :***

Περὶ τίνας δ' ἡμῶν οὐκ ἐξημαρτήκασιν;

Dans cette deuxième question rhétorique, les fautes se sont concentrées sur l'interrogatif *τίνας*, pris trop souvent pour un indéfini. En outre, beaucoup de candidats ont cherché à construire le génitif *ἡμῶν* avec la préposition *περί* ou bien directement avec le verbe *ἐξημαρτήκασιν*. Rappelons à propos du parfait que ce n'est pas en grec un temps du passé, mais qu'il note un constat ou un résultat présent. Enfin, quand c'est possible, il ne faut pas hésiter à rendre le sens des préverbes. Ici, *ἐκ* se joint au parfait pour souligner l'achèvement complet de l'action.

➢ Envers lesquels d'entre nous ne se sont-ils pas rendus parfaitement coupables ?

- ***Lignes 40-41 :***

Ποῖον δὲ χρόνον διαλελοίπασιν ἐπιβουλεύοντες τοῖς Ἕλλησιν;

Cette interrogation était difficile à bien traduire en français. Le *Bailly* indiquait à propos du verbe *διαλείπω* qu'accompagné du participe il signifiait « cesser de ». Le problème venait de ce que le dictionnaire précisait également que la locution *χρόνον διαλείπω* signifiait « laisser passer un intervalle de temps ». Ces deux explications, difficiles à concilier, ont plongé nombre de candidats dans la confusion. En outre, la traduction littérale de ce tour n'était pas très élégante : « Pendant quel intervalle de temps ont-ils cessé de comploter contre les Grecs ? ». Nous avons donc accepté plusieurs solutions, pourvu que le sens fût bien rendu.

➢ À quel moment ont-ils cessé de comploter contre les Grecs ?

- ***Lignes 41-42 :***

Τί δ' οὐκ ἐχθρὸν αὐτοῖς ἐστι τῶν παρ' ἡμῖν...

Dernière question de notre extrait, cette phrase était, syntaxiquement, un peu plus compliquée. La difficulté, dans la principale, reposait dans une construction un peu éclatée. Il fallait comprendre : *Τί δὲ τῶν παρ' ἡμῖν οὐκ ἔστιν ἐχθρὸν αὐτοῖς*. Le génitif pluriel est au neutre et complète l'interrogatif *τί*, sujet du verbe. L'adjectif *ἐχθρὸν* est, lui, attribut du sujet. Quant au datif d'intérêt *αὐτοῖς*, il désigne les Perses et précise à qui la Grèce est odieuse.

➢ Qu'est-ce qui chez nous ne leur fait pas horreur...

- ***Lignes 42-43 :***

... οἳ καὶ τὰ τῶν θεῶν ἕδη καὶ τοὺς νεὼς συλᾶν ἐν τῷ προτέρῳ πολέμῳ καὶ κατακάειν ἐτόλμησαν;

Cette proposition relative développe l'anaphorique *αὐτοῖς*. On retrouve le verbe *ἐτόλμησαν*, présent dans le premier segment et toujours appliqué, péjorativement, aux Perses. La reprise des conjonctions de coordination *καὶ... καὶ...* lie étroitement les deux infinitifs *συλᾶν* et *κατακάειν* qui le complètent et qui, comme lui, ont pour sujet les Perses. Enfin, les accusatifs *τὰ τῶν θεῶν ἕδη καὶ τοὺς νεὼς* forment, en commun, l'objet des deux infinitifs. Il fallait, pour rendre ces deux termes, comme ensuite plus bas *τῶν ἐμπρησθέντων ἱερῶν*, employer des mots différents en français afin de respecter la *variatio* en grec.

Nombre de candidats n'ont pas bien compris le sens de l'expression *ἐν τῷ προτέρῳ πολέμῳ*. Elle renvoie simplement aux Guerres Médiques et signifie « lors du conflit précédent ».

Nous avons également constaté de nombreuses fautes d'analyse, tant sur *ἕδη* (pluriel de *τὸ ἕδος, ους*) rapproché du verbe « manger », que sur *νεώς* traduit par « bateau(x) » ou bien par « récemment », ou sur l'infinitif *συλᾶν*, souvent pris pour un nom (*« des dépouilles ») ou construit sur le même plan syntaxique que *ἐτόλμησαν*.

➢ ... eux qui osèrent lors du précédent conflit tout ensemble piller les demeures des dieux et leurs temples et les réduire en cendres ?

- ***Ligne 43 :***

Διὸ καὶ τοὺς Ἴωνας ἄξιον ἐπαινεῖν...

Nous arrivons à la dernière phrase de la version, qui était aussi la plus difficile, tant pour la syntaxe que pour l'analyse et le sens général. Seuls quelques candidats ont compris de quoi il retournait ici, sans pour autant échapper à toutes les fautes.

Dans la principale, la locution *διὸ καί*, dans laquelle *καί* renforce ce qui au départ est un relatif de liaison, ne se distingue guère pour le sens de *διόπερ* : « c'est bien pourquoi ». La première faute consistait donc à prendre *καί* à part et à en faire un adverbe au sens de « aussi ».

Ensuite, certains candidats ont mal analysé l'infinitive et ont fait de l'accusatif *τοὺς Ἴωνας* le sujet et non l'objet du verbe *ἐπαινεῖν*. De plus, comme le verbe conjugué était ici sous-entendu, quelques-uns n'ont pas compris qu'ils avaient affaire à la locution impersonnelle pourtant très courante *ἄξιόν ἐστιν* : « il vaut la peine de... ».

➢ C'est bien pourquoi les Ioniens méritent des éloges...

- ***Lignes 43-44 :***

... ὅτι τῶν ἐμπρησθέντων ἱερῶν ἐπηράσαντ' εἴ τινες κινήσειαν ἢ πάλιν εἰς τἀρχαῖα καταστῆσαι βουληθεῖεν...

Cette proposition introduite par *ὅτι* est causale : « parce que... » (le verbe *ἐπαινέω-ῶ* n'admet pas directement de complétive).

Le sujet du verbe *ἐπηράσαντο*, aoriste de *ἐπαράομαι-ῶμαι*, sont les Ioniens. Normalement, ce verbe est complété par un régime de personne au datif (très rarement à l'accusatif) : « lancer une imprécation contre quelqu'un », *τινι*. Ici, toutefois, ce datif attendu n'apparaît pas directement, car il est absorbé dans une hypothétique (*εἴ τινες κινήσειαν κτλ.*) qui équivaut à une relative conditionnelle (*οἵτινες κινήσειαν κτλ.*). Les deux optatifs ne correspondent pas à des potentiels, mais sont des optatifs obliques substitués à des éventuels, car le tour est assimilé à un discours indirect. Si nous étions au présent, cette phrase donnerait : ... *ὅτι ἐπαρῶνται ἐάν τινες κινήσωσι κτλ.*

Le génitif *τῶν ἐμπρησθέντων ἱερῶν* ne saurait être absolu, car le participe est épithète et non apposé. Il est mis en valeur en tête de proposition. Pour le construire, il faut regarder un peu plus loin et comprendre qu'il s'agit d'un génitif partitif construit avec *κινήσειαν* d'abord, puis *καταστῆσαι βουληθεῖεν*, comme si l'on avait : *εἴ τινες κινήσειάν (τι) τῶν ἐμπρησθέντων*

ἱερῶν κτλ. Le sens du verbe *καθίστημι*, appuyé sur l'adverbe *πάλιν*, est ici « rétablir, restaurer », tandis que le complément *εἰς τἀρχαῖα* indique la destination : « dans leur ancien état ».

- ... pour avoir prononcé des malédictions contre tous ceux qui déplaceraient une pierre des sanctuaires incendiés ou voudraient en restaurer une partie dans son état premier...

- ***Lignes 44-45 :***

... οὐκ ἀποροῦντες πόθεν ἐπισκευάσωσιν, ἀλλ' ἵν' ὑπόμνημα τοῖς ἐπιγιγνομένοις ᾖ τῆς τῶν βαρβάρων ἀσεβείας.

Le participe *ἀποροῦντες*, nié par la négation et apposé au sujet de *ἐπηράσαντο*, a ici une valeur causale : « non parce que... ». Le verbe *ἀπορέω-ῶ* signifie « être dans l'embarras, ne savoir pas » et se construit ici avec l'adverbe interrogatif *πόθεν* au sens de « par quel moyen ». Notons qu'ici le subjonctif délibératif *ἐπισκευάσωσιν* ne passe pas à l'optatif oblique, non plus que le subjonctif dans la finale introduite par *ἵνα*, sans qu'il faille y voir autre chose qu'un tour varié et plus vif. Le verbe *ἐπισκευάζω* signifie ici « reconstruire, restaurer ». Son complément est toujours « les sanctuaires incendiés ».

La véritable raison derrière l'attitude des Ioniens est avancée par *ἀλλά*, qui répond à la négation du participe précédent (*οὐκ ἀποροῦντες*). En laissant leurs sanctuaires en ruine, ils voulaient que la postérité dispose (*τοῖς ἐπιγιγνομένοις ᾖ*) d'un souvenir monumental (*ὑπόμνημα*) de l'impiété barbare (*τῆς τῶν βαρβάρων ἀσεβείας*).

- ... non qu'ils manquassent des moyens de les reconstruire, mais pour que la postérité possédât un souvenir de l'impiété des barbares.

- **Nota bene *:***

Lors de l'épreuve, les candidats peuvent consulter un ou plusieurs dictionnaires. Cependant, nous attirons leur attention, comme celle de leurs préparateurs, sur un point important. Lorsque nous choisissons un sujet de version, nous nous servons du *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (la version intégrale et non l'abrégé) pour en évaluer la difficulté. Or telle forme, telle expression, telle phrase parfois, bien expliquées dans cet ouvrage, ne le sont pas forcément ailleurs. Le jury invite donc les candidats à privilégier cet instrument plutôt qu'un autre.

II. Commentaire :

- ***Qualité de l'expression écrite.***

L'épreuve de « traduction et commentaire d'un texte grec » est aussi une épreuve de français dans laquelle la qualité de l'expression écrite du candidat est prise en compte. Fautes d'orthographe et de syntaxe, écarts de langage, anglicismes et néologismes, tours jargonneux, impropriétés diverses déparent un grand nombre de copies, et rares sont les candidats qui échappent à ce travers. Quelques exemples (les formes ou tours fautifs sont marqués d'un astérisque) : les *perses et les *grecs (sans majuscules) ; *molesse (mollesse, présente en titre !) et *amoli (amolli) ; *une intervalle (un intervalle) ; sans *de flatteries (sans flatteries) ; de manière *ornementative (décorative ?) et *caricaturiste (caricaturale) ; un *inversement (une inversion) ; *barbarité (barbarie) ; *absoluité (caractère absolu ?) ; *dramaticité (caractère dramatique ?) ; *exemplifier (illustrer) ; *valeure (valeur) et *vertue (vertu) ; *subits (subis) et *décris (décrits) ; *ancestrâl (ancestral) ; *aculturation (acculturation) ; *cannonique (canonique) ; *irationnalité (irrationalité) ; *ploutochracie et *plouthocracie (ploutocratie) ; *charactère (caractère) ; *éthymologie (étymologie) ; *épidectique (épidictique) ; *transander (transcender) ; *singlant (cinglant) ; *vilainie (vilenie) ; *étrangé (étranger) ; *modél (modèle) ; *brillo (brio) ; *couragement (courageusement) ; *proskénie et *proskinose (proskynèse) ; *ubris (*hubris* ou *ὕβρις*) ; un homme **καλοκἀγαθοικός* (*καλὸς κἀγαθός*) ; Isocrate *appel (appelle) ; qu'Isocrate *face appel (fasse) ; « un discours finalisé et partiel » (orienté et partial) ; « informé » pour amorphe, « monarchiste » pour monarchique, « hellénistique » pour hellénique, « persan » pour perse, « extrapolation » pour exagération ;

« on *repeut dire » ; « la haine *qu'il existe » ; « tendance *ineffrayée au thanatos » ; « omniprésence spatio-temporelle de la mollesse » ; « opposition de la matérialité articulée à la corporéïté à l'intelligible : l'âme » ; « les Perses ne semblent plus appartenir à l'ordre de l'humanité, mais bien à celui de l'humain » ; etc.

- ***Méthode du commentaire.***

Nous rappellerons ici quelques-uns des conseils donnés dans les « Repères pour la nouvelle épreuve Ulm ». Si certains textes peuvent se prêter à un commentaire linéaire, le commentaire composé reste la forme la plus appropriée. En tout état de cause, le candidat ne doit pas hésiter tout au long de son devoir entre commentaire linéaire et commentaire composé, mais opter clairement pour l'une ou l'autre méthode. Le commentaire composé n'est pas un commentaire linéaire déguisé, mais obéit à certaines règles, les mêmes que pour le commentaire d'un texte grec à l'oral : sur ce point, on se reportera avec profit aux rapports du jury de grec.

L'introduction situe autant que possible l'extrait, indique brièvement la nature et le contenu du texte, en dégage les mouvements, puis propose une problématique qui servira de fil directeur tout au long du développement organisé autour de deux ou trois axes clairement annoncés en fin d'introduction (et respectés ensuite par le candidat).

La conclusion peut éventuellement se prêter à un élargissement du sujet, mais elle doit avant tout clore la réflexion, en synthétisant les résultats auxquels le développement a permis d'aboutir et en apportant une réponse au problème posé en introduction. Élargir le sujet ne signifie pas ajouter à la va-vite quelques idées vagues que l'on n'aurait pas réussi à intégrer dans le corps du commentaire, mais dont on s'imagine que l'absence déplaira aux correcteurs. Enrichir le propos ne signifie pas non plus sombrer dans le hors sujet en établissant des parallèles impertinents avec des circonstances plus ou moins contemporaines (l'aventure napoléonienne en Égypte ?).

Le commentaire proprement dit doit éviter la paraphrase : trop de candidats se contentent de décrire ou de raconter le texte sur un ton souvent très naïf. Un autre défaut consiste à ne s'attacher qu'aux idées du texte en négligeant la forme et les procédés littéraires qui portent ces idées, ou bien à traiter cette forme en la séparant nettement du fond. Ce n'est pas parce que l'auteur du texte est, comme cette année, un orateur, que la rhétorique devient une puissance autonome, capable de se substituer à l'écrivain pour, d'elle-même, accomplir tel ou tel dessein. Beaucoup de candidats ont pris le parti d'isoler dans une partie toutes leurs remarques formelles, avec pour conséquence de vider de sa substance cette rhétorique même qu'ils prétendaient toute puissante. Si le passage proposé a bien valeur de témoignage sur la civilisation grecque, s'il intéresse l'historien des idées, s'il est parfois aux sources de la culture politique et oratoire ou de la pensée philosophique occidentales, c'est aussi une page de la littérature grecque que le jury propose au candidat d'étudier : toutes ces approches doivent être combinées, et non séparées, dans le commentaire.

Rappelons au passage que le grec est une langue essentiellement paratactique et que la présence de balancements dans le texte est normale et inévitable. Elle ne devient significative que si l'on y décèle une valeur particulière. Toutes les nuances sont possibles. Ces figures peuvent inclure ou opposer, accumuler ou distinguer, voire mêler ces procédés. La parataxe des lignes 4-6 ne laisse aucun des Perses engagés sur le champ de bataille, qu'ils y soient morts (*οἱ μὲν γὰρ αὐτῶν κακῶς ἀπώλοντο*) ou en aient réchappé (*οἱ δ' αἰσχρῶς ἐσώθησαν*), éviter le blâme. Celle des lignes 14 et suivantes distingue, tout en les exposant toutes deux à la même désapprobation, la majorité (*τὸ μὲν πλεῖστόν*) et l'élite des Perses (*οἱ δ' ἐν ταῖς μεγίσταις δόξαις ὄντες αὐτῶν*). Enfin, les parataxes adversatives qui ornent la version opposent nettement le sort réservé à Conon d'une part (*Κόνωνα μὲν*) et à Thémistocle d'autre part (*Θεμιστοκλέα δέ*), aux bienfaiteurs des Perses d'un côté (*τοὺς μὲν εὐεργέτας*) et à leurs bourreaux de l'autre (*τοὺς δὲ κακῶς ποιοῦντας*). De la même manière, le nombre d'occurrences de la conjonction de coordination *καί* dans le texte comme dans sa traduction ne mérite pas toujours d'être souligné, fût-ce pour permettre aux candidats d'employer le mot « polysyndète ». En grec, c'est l'asyndète qui est remarquable.

Attention aux platitudes : dans un dialogue, les guillemets et les tirets indiquant un changement de locuteur ne peuvent guère faire l'objet d'un commentaire stylistique ; dans un discours, l'absence de paragraphes est un choix éditorial qui échappe parfaitement aux intentions originelles de l'auteur et ne reflète en rien la relative vivacité du texte.

Enfin, nombre de candidats manquent ou font un mauvais usage du vocabulaire grammatical élémentaire qui doit leur permettre de rendre compte des mots du texte. Les particules grecques deviennent des adverbes, les négations des verbes, les adverbes des adjectifs, de même que les participes, qui perdent ainsi tout statut verbal. L'effet produit est évidemment désastreux.

- ***Citer le grec.***

Le commentaire, pour être mené au plus près du texte, doit s'appuyer sur le grec, et non sur la traduction donnée en regard. Le jury attend donc du candidat qu'il cite l'original abondamment et en respectant l'orthographe. Cette année encore, beaucoup trop de copies ont fait systématiquement l'économie des signes diacritiques — esprits, accents et iotas souscrits — dont l'omission, rappelons-le, constitue en grec des fautes graves.

La citation grecque doit également être extraite avec précision et pertinence : certains candidats l'amputent parfois d'un mot-clef, montrant par là leur incapacité à repérer dans le texte grec les mots correspondant à la traduction française sur laquelle ils se sont appuyés. Ainsi, très souvent, les participes substantivés perdent-ils leur article ; les enclitiques disparaissent tout en laissant subsister un accent sur le mot précédent ou, au contraire, débutent une citation ; les verbes perdent leurs compléments, les sujets leurs verbes. Faut-il préciser que la « solution » consistant à donner un contexte plus long pour être certain que les « bons » mots s'y trouvent ne trompera pas le jury ? Si la traduction française peut, dans un premier temps, servir de support, le candidat doit s'astreindre à retraduire pour lui sinon la totalité du texte, du moins les passages qu'il a l'intention de citer et de commenter en détail. Certains l'ont d'ailleurs fait spontanément et nous avons apprécié leur effort. C'est à cette seule condition qu'on évitera les contresens. Par exemple, l. 23-4 (*τὰ μὲν σώματα διὰ τοὺς πλούτους τρυφῶντες*), plusieurs candidats, s'appuyant sur la traduction française (« ils plongent leur corps dans le luxe par suite de leur richesse »), ont compris littéralement que l'élite perse se baignait dans des pièces d'or, quand la consultation du *Bailly* les aurait éclairés sur le sens et les emplois de *τρυφάω-ῶ*.

Le commentaire doit porter sur l'ensemble du passage. Des contresens dans la version entraînent inévitablement des contresens dans le commentaire qui suit : c'est pourquoi certains candidats ont cru bon, par prudence, de limiter leur commentaire à la partie du texte donnée en traduction. Cette stratégie d'évitement n'était pas un bon calcul, car la partie à traduire, sans engager la totalité du sens, constituait un moment important du texte en introduisant expressément dans le raisonnement les Grecs et leurs démêlés passés, présents, voire à venir, avec les Perses.

- ***Culture générale et emploi des connaissances liées au thème.***

Il est permis d'éclairer le commentaire par des sources extérieures (littéraires, historiques, philosophiques, voire iconographiques ou artistiques), mais sans en abuser : quelques exemples bien choisis et analysés avec précision valent mieux qu'une accumulation de références qui font perdre de vue le texte à expliquer et qui, de surcroît, ne sont pas toujours pertinentes pour sa compréhension. Cette année, plusieurs candidats nous ont parlé des *Lettres Persanes* de Montesquieu, exemple de miroir tendu à une société où elle révèle son vrai visage à travers le regard d'un autre. Le problème, évidemment, tient à la différence de fond entre les deux textes ainsi rapprochés : là où Montesquieu critique la France de son temps sous les traits naïfs d'un Persan, Isocrate au contraire fait l'éloge de la Grèce derrière les grimaces prétendues des Perses. La référence tournait donc le plus souvent au contresens complet.

Si de solides connaissances historiques permettent aux candidats de nourrir avantageusement leur commentaire et d'éviter les contresens, elles ne constituent nullement une obligation, à condition que les candidats sachent faire preuve de discernement et identifier leurs

propres lacunes pour éviter qu'elles ne se transforment en écueils. Cette année, point n'était besoin de savoir qui était Conon, voire Thémistocle, pour comprendre l'enjeu des oppositions radicales et caricaturales qu'Isocrate mettait en place à la fin du texte pour dénoncer l'ingratitude et la déloyauté des Perses (l. 31-40). Et si nous pouvons regretter que seule une copie ait fait mention de la bataille de Cnide ou de la « paix du Roi », nous ne saurions exiger ce savoir des candidats.

Pour autant, le jury ne peut laisser passer des erreurs grossières. Aux candidats de faire preuve de prudence : Thémistocle n'est pas le héros des Thermopyles ; Salamine a eu lieu en 480 et non en 380 avant J.-C. ; Isocrate n'est pas contemporain des Guerres Médiques ; quand il publie le *Panégyrique*, qui n'est pas une fête nationale, Philippe de Macédoine a deux ans et Démosthène tout juste quatre. De même, Xénophon n'est pas un défenseur acharné des Perses parce qu'il a écrit la *Cyropédie* ou qu'il fait l'éloge de Cyrus le Jeune dans l'*Anabase*. Son point de vue est tout sauf désintéressé, contraint qu'il est de se justifier aux yeux de ses compatriotes comme de la postérité d'avoir pris les armes au service d'un prince barbare. En outre, c'est précisément aux exploits des Dix-Mille qu'Isocrate fait allusion dans notre texte en évoquant les défaites humiliantes des armées perses au pied même des palais royaux. Quant à la *Cyropédie*, elle ne livre pas le portrait réaliste et historique du fondateur de l'empire perse, mais peint le visage idéalisé d'un souverain parfait.

La référence à Hérodote était plus juste, mais encore fallait-il nuancer. Par exemple, sans être irréprochable, le parcours de Cyrus le Grand dans les *Enquêtes* se distingue assez nettement de ceux, beaucoup plus condamnables, de ses successeurs, Darius et Xerxès en tête. Reste qu'il trouve sa perte aux mains des Massagètes, peuple rude et ignorant le luxe, mais foncièrement indépendant, que seuls son avidité et son orgueil le poussent à envahir, préfigurant ainsi les échecs à venir des armées perses contre les Grecs.

En réalité, la position d'Isocrate n'est guère originale. Il se contente de reprendre à son compte, en éliminant à dessein toute nuance et en oubliant les décalages évidents avec les réalités grecques comme perses de son propre temps, la typologie mise en place à la suite des Guerres Médiques par Hérodote pour expliquer l'incroyable victoire grecque : les Perses sont amollis et conduits par la peur du fouet, quand les Hellènes sont fermes et animés par l'amour de la patrie et de la liberté.

- ***Quelques clefs du texte.***

Chercher à faire d'Isocrate une exception est donc un contresens, de même que le peindre comme un « xénophobe », quand d'autres écrivains grecs seraient eux « humanistes ». Pour autant, Isocrate n'est pas non plus, comme on a pu le lire parfois, « curieux des Perses ». Il ne cherche pas à peindre leurs mœurs « fidèlement et objectivement », ni à prôner un nouveau « modèle d'intégration ». Au-delà des contresens et des anachronismes, l'orateur n'est simplement pas un historien.

Les intentions d'Isocrate sont claires. S'il caricature de façon évidente les défauts « barbares » — terme qui, brusquement, à la fin de notre extrait (l. 46), devient interchangeable avec le nom de Perses, mais qui a une histoire propre, antérieure aux Guerres Médiques, qu'il fallait mettre en évidence : qu'Isocrate pratique la confusion des genres ne signifie pas que l'interprète doive être dupe —, c'est pour mieux peindre les vertus grecques et rallier les cités divisées autour d'une cause commune, inspirée par le souvenir de Marathon et de Salamine (l. 4-6, 37-8, 42-3).

Là où Hérodote conclut souvent que la barbarie est affaire de point de vue — l'exemple le plus célèbre se trouve dans le tableau souvent idéal des Égyptiens au Livre II des *Enquêtes*, mais il y en a bien d'autres — et que les Grecs sont eux-mêmes régulièrement soumis à des tentations « barbares » (richesse, luxe, cruauté, tyrannie, hégémonie, ὕβρις), Isocrate choisit ici son camp et simplifie la situation à outrance. Ainsi, l'orateur tait les raisons « naturelles » qui expliquent et excusent traditionnellement la faiblesse des Perses — climat et douceur de vivre — pour souligner à quel point ces ennemis indéfectibles de la Grèce (l. 37, 40-1) sont responsables, par leur éducation (l. 9-10, 18), leurs habitudes (l. 12 *sq.*), leur régime politique (l. 10, 24-8), leur religion (l. 28-31, 42 *sq.*), de leur propre déchéance. La « nature barbare »,

leur mollesse caractéristique (l. 1-2), devient artificielle, conséquence logique et vraisemblable de mœurs déplorables (l. 7-9). C'est tout le contraire d'une attitude « raciste ». Mais l'issue, s'il convainc son auditoire, n'en sera pas moins fatale aux Perses.

Car on comprend que les Grecs, eux, au contraire des Perses, sont aguerris, fiers d'une éducation vertueuse, épris de liberté, soucieux du bien public, fidèles en amitié et loyaux en politique, attachés à un gouvernement isonomique, voire, pour les Athéniens, démocratique, respectueux enfin des dieux et de l'ordre du monde. Ils ne feront qu'une bouchée des Perses, s'ils veulent seulement les combattre d'un front uni et leur résister au lieu de leur céder (l. 1-7 et 31-38).

Reste que la démonstration d'Isocrate, si habile et tranchée soit-elle, n'est pas exempte d'un certain trouble. En effet, loin de relever d'un « aveuglement chauvin » comme l'ont cru certains, la peinture que livre l'orateur des vertus grecques et de l'union dont il rêve tient elle aussi, comme la caricature des Perses, plus de la construction imaginaire que de la réalité. Si Hérodote n'a fait qu'entrevoir les conséquences catastrophiques que pourrait avoir pour les Grecs la rivalité entre les deux grands vainqueurs des Guerres Médiques, Athènes et Sparte, Isocrate, lui, en a fait l'amère expérience. L'unité de la Grèce face à un dangereux ennemi extérieur, si elle a jamais existé, n'est plus qu'un souvenir entaché par des décennies de massacres intestins. Sparte, pour l'emporter sur Athènes d'abord, puis pour maintenir coûte que coûte son hégémonie, « médise » depuis des années, tandis que l'or du Grand Roi a alimenté au fil des ans et au gré des circonstances tantôt les uns, tantôt les autres. Et ce trouble transparaît à la fin du texte dans les exemples que choisit Isocrate. Si Thémistocle a pu profiter de l'hospitalité des Perses après les avoir écrasés à Salamine (l. 37-8), c'est que les Athéniens l'ostracisèrent, de peur de le voir se dresser en tyran, fort de son immense popularité (sans parler des rumeurs de malversations qui entouraient sa personne). Quant à Conon, après avoir été vaincu à Aigos-Potamos par Lysandre, chef du camp lacédémonien, il mettra ses compétences au service des Perses et leur assurera la maîtrise des mers en 394 lors de la bataille de Cnide où il prend sa revanche sur la flotte spartiate (l. 36-7). Malheureusement, c'est cette déroute même et ses suites qui pousseront Sparte à signer en 387 la « paix du Roi », garantissant ainsi la survie de sa propre ligue au prix de l'asservissement du reste de la Grèce. Les Ioniens, enfin, sont dignes d'éloge (l. 43), si l'on oublie que, lors des Guerres Médiques, ils marchèrent, asservis, dans les rangs perses et qu'ils ont été les premières victimes grecques de la douceur du climat asiatique qui les a amollis tout autant que ces « barbares » contre lesquels Isocrate les érige désormais en symboles de piété et de vertu helléniques (l. 43-6). Ce sont donc des figures ambiguës qui doivent susciter chez les Grecs ferveur patriotique et solidarité « anti-barbare ». La tâche de l'orateur n'est décidément pas facile et explique le parti pris qu'il adopte.

En conclusion, notons que, comme toujours, le texte formait un tout qu'il fallait considérer à la fois dans le détail et dans son ensemble. C'est la seule manière d'en saisir toutes les articulations et les nuances. On ne peut évidemment pas traiter séparément la version et le commentaire : les deux exercices sont ici indissociables et complémentaires.

Pour la version, nous encourageons vivement les candidats à lire du grec régulièrement pour se familiariser avec la langue. Pour le commentaire, la méthode de l'exercice n'est pas suffisamment maîtrisée. Nous exhortons donc les candidats à aborder avec rigueur cette partie de l'épreuve. Enfin, sur le fond, lire des textes traduits afin de s'imprégner de la civilisation grecque, à la fois proche et très éloignée de la nôtre, ne serait pas inutile.